

Carte des zones considérées à risque pour la maladie de Lyme en Ontario, 2021

Légende

- Zone considérée à risque
- Limite du territoire des bureaux de santé publique

Bien que le risque en soit faible, il est possible de rencontrer des tiques à pattes noires pratiquement partout dans la province, dans la mesure où l'habitat leur convient (p. ex., terrains boisés ou broussailleux).

Mars 2021

www.publichealthontario.ca/lymedisease

Bien que le risque en soit faible, il est possible de rencontrer des tiques à pattes noires pratiquement partout dans la province, dans la mesure où l'habitat leur convient (p. ex., terrains boisés ou broussailleux).

Carte des zones de considérées à pour la maladie de Lyme en Ontario, 2021

L'objectif

La carte des zones considérées à risque pour la maladie de Lyme est mise à jour chaque année. Elle fournit de l'information aux professionnels de la santé publique et aux cliniciens afin de les aider à gérer cette maladie.

Professionnels de la santé publique

La carte aide les professionnels de la santé publique locaux à mener leurs enquêtes sur les cas de maladie de Lyme. Cette carte aide également à élaborer des messages de santé publique visant à sensibiliser la population aux zones à risque pour la maladie de Lyme en Ontario.

Cliniciens

La carte fournit aux cliniciens des renseignements généraux sur les zones à risque lorsqu'ils étudient des cas d'exposition potentielle aux morsures de tiques à pattes noires (*Ixodes scapularis*). Cela peut les aider à prendre des décisions relatives à l'administration de tests, de prophylaxies ou de traitements.

Malgré ces zones considérées à risque, il est important de souligner que les tiques à pattes noires se nourrissent également d'oiseaux migrateurs ou peuvent être transportées par ceux-ci, ce qui signifie qu'il est possible de trouver une tique à pattes noires infectée pratiquement n'importe où en Ontario.

Zones considérées à risque : définition et méthodes d'identification

Définition

Les zones considérées à risque sont des endroits où l'on a repéré des tiques à pattes noires ou qui sont connus comme abritant cette espèce et où les humains peuvent se retrouver en contact avec des tiques infectées.

Les zones considérées à risque sont définies comme se situant dans un rayon de 20 km du centre de l'endroit où l'on a trouvé des tiques à pattes noires au moyen d'un échantillonnage par filet traînant. Cette méthodologie d'échantillonnage a été développée en Nouvelle-Écosse et puis adoptée par l'Agence de la santé publique du Canada pour cartographier les zones à risque pour la maladie de Lyme.^{1,2}

Méthodes

En Ontario, une zone considérée à risque est déterminée à l'aide des méthodes décrites dans le document intitulé *Évaluation d'un test de dépistage devant servir à déterminer le risque de la maladie de Lyme*, de Ogden et al.³ Dans un premier temps, des indicateurs de surveillance passive sont nécessaires afin de déterminer une zone considérée à risque et ceux-ci servent également à choisir les endroits où l'on doit effectuer des échantillonnages par filet traînant. Les indicateurs de surveillance passive peuvent comprendre, notamment :

- des renseignements au sujet de l'emplacement des tiques soumis par des membres du public ou des fournisseurs de soins à des fins d'identification;
- l'analyse des renseignements sur l'endroit de l'exposition, découlant de cas de maladie de Lyme contractée dans la région;
- la présence d'un habitat adéquat pour les tiques.

Dans les nouvelles zones sans détection antérieure de populations de tiques à pattes noires, l'échantillonnage de tiques par filet traînant devrait être fait à deux reprises au cours d'une même année, au printemps et à l'automne, afin de confirmer la présence de tiques à pattes noires. La découverte d'au moins une tique à pattes noires (*Ixodes scapularis*) au printemps et à l'automne indique qu'il s'agit d'une zone à risque pour la maladie de Lyme.

L'habitat et les espèces animales hôtes nécessaires à l'établissement et à la transmission de la maladie de Lyme ne sont pas uniformes dans les zones considérées à risque qui sont indiquées en jaune sur la carte. Les tiques ont besoin de terrains boisés ou broussailleux pour s'installer. Par conséquent, s'il n'y a pas de terrains boisés ou broussailleux dans une partie de la zone considérée à risque (par exemple, un terrain de stationnement), il ne devrait y avoir aucune tique à pattes noires à cet endroit.

Code des bureaux de santé publique locaux

Code de bureau	Bureau de santé publique
ALG	Santé publique Algoma
BRN	Bureau de santé du comté de Brant
CHK	Bureau de santé de Chatham-Kent
DUR	Bureau de santé de Durham
EOH	Bureau de santé de l'est de l'Ontario
GBO	Bureau de santé de Grey Bruce
HAL	Bureau de santé de la région de Halton
HAM	Services de santé publique de Hamilton
HDN	Bureau de santé d'Haldimand-Norfolk
HKP	Bureau de santé du district d'Haliburton, Kawartha et Pine Ridge
HPE	Bureau de santé de Hastings et Prince Edward
HPH	Bureau de santé Huron et Perth
KFL	Bureau de PQP Bureau de santé Porcupine
LAM	Bureau de santé publique de Lambton
LGL	Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark
MSL	Bureau de santé de Middlesex-London
NIA	Bureau de santé de la région du Niagara
NPS	Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound
NWR	Bureau de santé du Nord-Ouest
OTT	Santé publique Ottawa
OXE	Bureau de santé du Sud-Ouest
PEE	Bureau de santé de la région de Peel
PQP	Bureau de santé Porcupine
PTC	Bureau de santé de Peterborough
REN	Bureau de santé du comté et du district de Renfrew
SMD	Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka
SUD	Santé publique de Sudbury et du district

Code de bureau	Bureau de santé publique
THB	Bureau de santé du district de Thunder Bay
TOR	Bureau de santé de Toronto
TSK	Services de santé du Timiskaming
WAT	Bureau de santé de Waterloo
WEC	Bureau de santé de Windsor-Essex
WDG	Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph
YRK	Service de santé de la région de York

Références

1. Nova Scotia. Department of Health and Wellness. Lyme disease: a report on Lyme disease epidemiology and surveillance in Nova Scotia [Internet]. Halifax, NS: Nova Scotia. Department of Health and Wellness; 2012 [cité le 25 avril 2020]. Available from: <https://novascotia.ca/dhw/populationhealth/documents/Lyme-Disease-Epidemiology-and-Surveillance-in-Nova-Scotia.pdf>
2. Gouvernement du Canada. Risque de maladie de Lyme chez les Canadiens [Internet]. Ottawa, ON: Gouvernement du Canada; 2017 [cité le 25 avril 2020]. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-lyme/risque-maladie-lyme-chez-canadiens.html>
3. Ogden NH, Koffi JK, Lindsay LR. Évaluation d'un test de dépistage devant servir à déterminer le risque de la maladie de Lyme. RMTc. 2014;40(5):83-7. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/rapports-publications/releve-maladies-transmissibles-canada-rmtc/numero-mensuel/2014-40/rmtc-volume-40-5-6-mars-2014/rmtc-volume-40-5-6-mars-2014-1.html>

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Carte des zones considérées à risque pour la maladie de Lyme en Ontario, 2021*, Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021.

©Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021

Avis de non-responsabilité

Le présent document a été préparé par Santé publique Ontario (SPO). SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Ses travaux s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication.

L'utilisation du présent document relève de la responsabilité de l'utilisateur. SPO n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Le document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de SPO. Aucun changement ne peut y être apporté sans l'autorisation écrite expresse de SPO.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.